

LES DÉCISIONS en période de transition

— EN BREF —

En date du 14 avril 2020, la Commission scolaire du Val-des-Cerfs, sous la présidence de M. Eric Racine, directeur général, a :

Autorisé la Commission scolaire du Val-des-Cerfs à adhérer au regroupement d'achats pour l'acquisition de solutions d'infrastructure de type serveurs traditionnels, de serveurs hyperconvergés, de solutions de stockage ainsi que de solutions visant la virtualisation de poste de travail avec Collecto, dossier SAR135-2019, dès le 15 avril 2020 au 1^{er} octobre 2021 avec possibilité d'un renouvellement d'un an. Le montant total de cet engagement est de 190 000 \$ soit, 95 000 \$ par année.

[Consultez la version intégrale des résolutions](#)